

**Délégation des
ressources et des
finances**

Direction des affaires
juridiques et de la commande
publique

Evreux,
le

05 OCT. 2012

Références
SCP- NH-20120808-002

Téléphone
02.32.31.95.12

Fax
02.32.31.94.60

Email
marchespublics@cg27.fr

L'Association des Distributeurs de Matériel Incendie et
Services (A.D.M.I.S)
A l'attention de Monsieur Montserrat
Domaine de la Métairie Dubraud
33920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Equivalence ADMIS

Monsieur,

Par courrier reçu le 25 septembre 2012, vous avez attiré mon attention sur les qualifications pouvant être exigées lors de la passation de marchés publics relatifs à la pose et à la maintenance des extincteurs.

Après vérification, je vous informe que la sélection des candidatures est opérée au vu de tout document attestant de la capacité des entreprises à réaliser les prestations.

Ainsi, l'adhésion à la charte professionnelle de qualité ADMIS comme la certification APSAD sont considérées comme équivalentes pour attester de la capacité professionnelle des candidats.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération.

Le Président du Conseil général,
Pour le Président et par délégation :
Le directeur général des services,



Dominique SOULIER